

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 31 JANVIER 2014

L'an deux mille quatorze et le trente et un du mois de janvier, à neuf heures trente, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans les locaux de l'État-Major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participant à la séance :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental,
Lieutenant-colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,
Mme Céline ALBERT, chef de groupement ressources humaines et formation.

Présents: Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Thierry GINESTET, Jacques THOUROUDE, George BOUSQUET.

Secrétaire :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.
Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 5 / présents : 5 / votants : 5.

Date de la convocation : 24 janvier 2014.

~~~~~  
**RAPPORT N°006/BUR – 01/14**

**OBJET : Dénonciation du lot n°1 du marché n°2010-18 relatif à la fourniture d'effets d'habillement pour le SDIS du Tarn**

Le service départemental d'incendie et de secours du Tarn a lancé fin 2010, un marché sur appel d'offres ouvert, composé de 14 lots, afin de satisfaire ses besoins en effets d'habillement.

Le lot n°1 « *Vestes, surpantalons textiles et entretien* » a été attribué à la société SIOEN, et notifié le 10 mars 2011.

Le SDIS du Tarn ayant adhéré au groupement d'achat Midi-Pyrénées pour les effets vestimentaires, nous oblige à acheter par le biais de cette instance. D'autre part, les prix énoncés sont légèrement inférieurs à notre marché initial. Par contre, nous devons lancer une consultation pour une durée d' un an, auprès d'une société de nettoyage.

Le groupement d'achat Midi-Pyrénées a attribué le lot habillement à la société SIOEN.

Le Bureau du conseil d'administration,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- de dénoncer le lot n°1 de ce marché à sa date d'anniversaire ;
- d'autoriser le Président à signer les pièces afférentes à cette dénonciation.

Pour extrait certifié conforme,  
Président du Conseil d'Administration,



  
Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte-tenu de la réception en Préfecture  
le **05 février 2014**  
et de la publication-notification du **05 février 2014**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité